

CHSCT du 6 juillet 2021 : déclaration liminaire

La seule bonne nouvelle de la période est la fin progressive du confinement et le retour espéré à une vie normale. Mais nous vivons décidément des temps bien étranges... Une pandémie a révélé l'impréparation et le manque de prévoyance des gouvernances et des administrations libérales de façon dramatique, saccagé l'économie et sacrifié les précaires et les petites gens.

Et pourtant, au lieu de raser les murs après avoir accumulé les incompétences et les renoncements, que se passe-t-il croyez-vous ? Un grand plan de l'Hôpital public ? Une relance de la recherche fondamentale ? Un effort fondamental sur l'éducation, la culture, les infrastructures ? Demander aux plus riches de contribuer enfin un peu à l'effort national, ce qui serait le moins après s'être si bien gavés ?

Que nenni, le président Macron reste toujours sur une ligne libérale, ne tirant aucune leçon de cette crise sanitaire, pour preuve la contre-réforme des retraites qui repointe son nez sous une autre forme.

Au menu, il pourrait être question d'augmenter la durée d'années de travail, notamment par une hausse de la durée de cotisation pour bénéficier d'une retraite à taux plein et le report de l'âge réel voire légal de départ en retraite à 64 ans.

Ainsi, l'accélération de la précédente réforme Touraine exigeant 43 années de cotisations en 2032 pourrait être faite par le gouvernement actuel à travers un simple ajout dans le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale dès fin juillet et entériné fin octobre 2021.

Il est même question d'attaquer à nouveau spécifiquement aussi les régimes spéciaux.

Parallèlement, le patronat ouvre une négociation au pas de charge sur la retraite complémentaire des salariés du privé, avec l'ambition sans nul doute d'imposer de nouvelles régressions pour les retraités actuels comme pour les actifs.

Pourtant, le récent rapport de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DRESS) atteste qu'un Français sur deux est parti en retraite avec des trimestres de décote !

Plus d'un français sur deux n'est plus en emploi à 60 ans, soit au chômage ou en invalidité.

Les travailleurs se sont mobilisés, en 2019 et 2020, pour faire échec au projet de réforme systémique voulue par le président de la République. Très majoritairement, ils avaient compris que les seuls objectifs du passage aux points étaient d'accélérer les baisses de pensions, de faire disparaître les spécificités professionnelles et les acquis sociaux, rendant la retraite de plus en plus lointaine.

La CGT agit avec eux depuis des années pour la défense et l'amélioration du système de retraite par répartition et par annuité solidaire, ce dernier ayant démontré, malgré les attaques qu'il subit depuis 1993, sa solidité et sa fiabilité sur le long terme.

L'urgence, en 2021, est bien de plus et mieux protéger la population et, pour cela, d'arrêter l'inflation des exonérations sociales qui affaiblissent la sécurité sociale et de refonder son financement à partir du salaire socialisé. L'urgence est de conditionner les dispositifs d'aides aux entreprises, particulièrement celles qui continuent de verser des dividendes même en période de crise sanitaire. Il est indiscutable que les mesures tels le crédit impôt recherche ou la transformation du CICE en allègements de cotisations sont mises à l'index pour leur inefficacité.

Le président de la République entend, encore une fois, s'en prendre aux travailleurs et travailleuses de ce pays, plutôt qu'à la finance et aux places boursières.

Saisi par la CGT et dans l'unité syndicale, le Conseil d'État a suspendu la réforme de l'assurance chômage que le gouvernement voulait mettre en œuvre au 1er juillet. Nous sommes désormais dans l'attente d'un jugement au fond pour annulation.

Par ailleurs, les mesures favorables aux hôpitaux publics ne sont toujours pas à l'ordre du jour et les fermetures de lits se poursuivent alors que le débat médiatico-politique du moment est l'obligation des soignants à se vacciner, plus que le renforcement des services de réanimation.

Il est bien plus important de réduire drastiquement les allocations de retour à l'emploi, de préparer un énième coup de massue sur les retraites, de réduire l'emploi public à coup de NRP ou de transfert des fiscalités (tant pis si les rentrées fiscales en prennent un coup...)

Concernant les Finances, l'ordre du jour est toujours, comme dans l'ensemble des services publics, à la suppression dogmatique d'emplois, sans jamais prendre en compte l'impact sur les finances de l'État. On déstructure les Finances publiques, on assassine la Douane, on pille la DGCCRF, on néglige l'INSEE et la Banque de France est moribonde : une espèce de Saint-Barthélemy des services publics des Finances.

Alors, dans la plus pure tradition depuis maintenant plusieurs années, où quand on veut tuer son chien on dit qu'il a la rage, le ministère des Finances continue à subir les saignées diverses et variées qui le rendent progressivement de moins en moins « bankable » : manque d'effectifs chroniques, matériels insuffisants, centralisations ni faites ni à faire, réductions des missions, tel est le lot incessant de notre maison.

Les douaniers le savent bien, qui sont épuisés de se battre depuis des années contre les restructurations successives, qui subissent les unes après les autres les fermetures, les réorganisations, les centralisations, les pertes de mission, les pertes de recettes et de capacité de contrôle. Tous les moyens sont bons, essorer les effectifs, complexifier les procédures à l'extrême, instaurer des VIP de la douane dont on ne sait plus très bien s'ils ne sont pas réellement les rédacteurs de la Direction Générale, se parer de la vertu de la modernité informatique (la mariée est-elle encore en blanc?).

Et puis, bien sûr, le nerf de la guerre. Y'a plus d'sous ma brave dame !

Alors on bricole, un transfert de mission par-ci, une fermeture par là, des budgets « soeur Anne » ici. Petit à petit, on déplume le canard...Et pour qu'il agonise en silence, on le baillonne : Idg mutations et promotions, suppression des capl, fusion des chstc/ct, le dialogue social n'a plus de dialogue que le nom et le mépris suinte.

Aujourd'hui nous aurons à discuter des duerp-pap, pour lesquels nous avons trouvé des similitudes frappantes dans les préoccupations exprimées par les collègues de toutes les directions et pas seulement sur la pandémie. Les conditions du télétravail, de la reprise d'activité, la difficulté croissante de communiquer aggravée par le travail à distance, le climat anxiogène autour du service public à coups d'incivilités croissantes, sont autant de clignotants sur des facteurs aggravants de risques psycho-sociaux. On est bien loin du calendrier social de ces trois derniers mois imposé à tue-bêtes par une DG « à l'écoute » surtout de son monologue. Alors, comme au poker, on attend de voir...

Reste à savoir si, comme elle nous y a si tristement habituée, notre direction voire notre ministre de tutelle ne vont pas utiliser la négociation autour du télétravail dans le simple but de faire des économies sur le dos des missions régaliennes et des agents du service public. Ben oui, faut bien éponger « le pognon de dingue »...

Reste à savoir si les quelque 2000 agents sacrifiés (en même temps que pas mal de milliards de recettes fiscales) au nom d'une soi-disant simplification administrative n'auront pour peau de chagrin que le dispositif de la fameuse loi Dussopt, du nom du sinistre fossoyeur/menteur de nos missions...

De notre côté, nous nous sommes battus avec l'intersyndicale unie et forte pour un protocole d'accompagnement social du transfert des fiscalités qui reste encore à préciser. De toutes les façons, ça ne pouvait qu'être mieux qu'au début...

Nous serons évidemment attentifs à la défense des agents, de leurs missions, de leurs bonnes conditions de travail, car la seule réduction des dépenses publiques n'est ni notre priorité ni notre histoire.

Nous interviendrons également dans cette instance pour proposer une délibération relative aux à la situation des agents handicapés qui effectuent une demande de temps complémentaire pour passer un concours, parce qu'ils sont victimes de discrimination en payant de leur poche, sans remboursement de la sécurité sociale ni de l'administration.

Au final, nous nous appliquerons dans cette instance, tant qu'elle existe, à veiller à ce que nos administrations ne se transforment pas en un gigantesque terrain de massacre social « à la France Télécom ». Les suicides ne seront jamais chez nous « à la mode » comme l'avait exprimé un Thierry Breton de sinistre mémoire, à l'époque à la tête de l'entreprise. Cela est de la responsabilité de tous les chefs de service assis virtuellement autour de cette table et des directeurs généraux de nos administrations.